



MENER À BIEN LA TRANSMISSION DE SA FERME

Objectif:

Acquérir les compétences pour transmettre son exploitation en prenant compte des composantes qui permettront aux cédant.es et aux repreneur.euses de réaliser une opération positive et gratifiante.

Programme

Mardi 4 mars

Objectif: Se préparer à la transmission en comprenant les différentes phases du parcours

- Enjeux de la transmission des exploitations (ce que les exploitants ont à gagner et les points de vigilance)
- Comprendre les phases du parcours à la transmission
- Facteurs-clés de la réussite d'un projet de transmission cadre familial et hors cadre familial
- Outils et démarches pour avancer sur la phase « se préparer à transmettre »

Mercredi 5 mars

Objectifs: rencontrer, choisir et négocier la transmission

- Savoir créer une relation saine avec le repreneur: Éléments-clés pour établir la relation avec un repreneur potentiel (comment tenir compte des besoins de chacun (pour soi et sa famille et pour le repreneur) ? Comment évaluer le réalisme du projet ? ...)
- Savoir mettre en place une stratégie d'actions pour son projet de transmission



UNION EUROPÉENNE



4 et 5 mars 2025



Auch, Gers

Intervenant: Dominique Lataste
psychosociologue, formateur et chercheur
associé Université Paul Valéry Montpellier

Responsable de formation: Marie-Laure BARON

Bulletin d'inscription

**FORMATION : Mener à bien la transmission
de sa ferme**

DATES : 4 et 5 mars 2025

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE:

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

☐ chef.fe d'exploitation

☐ salarié.e agricole

☐ cotisant.e solidaire

☐ porteur.euse de projet

☐ autre, précisez:

Date d'installation le cas échéant:

.....



FORMATION PROFESSIONNELLE

SE PRÉPARER À TRANSMETTRE SON EXPLOITATION

INFORMATIONS PRATIQUES :

Durée : 14H

Public : Paysan.nes et porteur.euses de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : Auch de 9h à 17h.

Repas de midi : Repas tiré du sac pris sur place.

Accessibilité handicap : Accessibilité de personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès à votre situation.

Coût et prises en charge: deux possibilités de financement

- **Prise en charge VIVEA :** agriculteurs installés à jour de leur cotisation professionnelle (chef d'exploitation, cotisant solidaire) et porteurs de projet avec PPP validé. Des documents vous seront demandés pour justifier de votre situation. Votre enveloppe formation sera décomptée de : 448 euros

- **Financement personnel :** 200 euros. (100 euros par jour)

Crédit d'impôt : Si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités de fin de formation :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale.

☐ J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

☐ En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de service de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site sur l'onglet " Formations".

Fait à :

Le

Signature

VOS ATTENTES SUR CETTE FORMATION:

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

.....

.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros** (non encaissé) ou du montant de la formation pour le non-éligible vivea **avant le 24 février 2025** à l'adresse suivante :



**ADEAR 32/ Association pour le
développement de l'emploi agricole et
rural**

56 avenue des Pyrénées
32 000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 / 07 77 39 52 04 ou à ml.baron@adear32.fr

Numéro d'activité de formation : 73320036332